

COMPTE RENDU PRESSE Conseil Municipal du Lundi 3 février 2014

Ce lundi 3 février 2014, le Conseil Municipal de la Commune de Gouville-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire sous la présidence de Monsieur Erick BEAUFILS, Maire.

Etaient présents: Françoise K'DUAL, Valérie LAISNEY, Gaëtan COENEN, Auguste TESSON, Bernard MARC, François LEGRAS, Jean-Pierre LEGOUBEY, Michèle AGNES, Béatrice GOSSELIN

Excusés : Pierrette FILTOPOULOS, Yves GOSSELIN

Pouvoirs : Éric COLIN ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LEGOUBEY
Philippe GOSSELIN ayant donné pouvoir à Françoise K'DUAL
Gérard LARSONNEUR ayant donné pouvoir à Béatrice GOSSELIN
Richard VIVIEN ayant donné pouvoir à Erick BEAUFILS
Pascale DUBOSCQ ayant donné pouvoir à Valérie LAISNEY

I – Désignation d'un secrétaire de séance

A l'unanimité, Auguste TESSON est désigné secrétaire de séance.

II – Approbation du procès verbal de la réunion du 14 janvier 2014

Après en avoir délibéré, le procès-verbal de la réunion du 14 janvier dernier. La question de la pose des chicanes aux Fresnes, qui devait être revue ce jour, est remise à l'unanimité des présents à la prochaine réunion.

III – Réponse au procès-verbal des remarques du Commissaire Enquêteur dans le cadre de l'enquête publique de la mise en révision du P.O.S. valant élaboration du P.L.U.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire relatant toutes les remarques du procès-verbal du commissaire enquêteur, et après en avoir délibéré, le conseil municipal a adopté le projet de mémoire en réponse, rattaché à ce compte rendu, ainsi que des propositions de réponses aux remarques des particuliers enregistrées durant l'enquête publique et qui seront annexées à ce mémoire en réponse, transmis au commissaire enquêteur.

IV – Remplacement du chauffe-eau des sanitaires du camping municipal

Comme évoqué lors de la dernière réunion de la commission camping, le remplacement du chauffe-eau des sanitaires est à prévoir pour la prochaine ouverture. Nous avons donc consulté deux entreprises

Ces propositions sont pour une prestation identique et le même matériel : dépose du matériel existant et installation d'un générateur gaz de marque STYX

Après avoir entendu l'exposé de Jean-Pierre LEGOUBEY, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre moins disante de l'entreprise DEPERIERS.

V – Mission de réalisation du cahier des charges et du dossier de consultation des entreprises dans le cadre de la DSP Assainissement des eaux usées

La Délégation de Service Public d'assainissement collectif des eaux usées arrivera à échéance le 31 décembre 2014. Aussi, il appartient au conseil municipal d'envisager de procéder à un appel d'offre pour cette mission d'affermage.

Pour cela, il nous faut procéder à la rédaction du cahier des charges, dossier de consultation...les services de la DDAF n'assistant plus les communes dans cette démarche. La mission comprendra l'assistance à la consultation et toutes les phases préparatoires nécessaires ainsi que l'assistance à la passation du contrat :

Nous avons consulté deux bureaux d'étude pour cette assistance à maitre d'ouvrage.

Après avoir entendu l'exposé de Jean-Pierre LEGOUBEY et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre moins disante du cabinet VARIANCE.

VI – Approbation du dossier de consultation des entreprises pour des travaux de voirie

TRAVAUX d'ENTRETIEN - REFECTION de TROTTOIRS et VOIRIE

Suite à proposition de Gérard LARSONNEUR, concernant les travaux d'entretien et de réfection de trottoirs et chaussée, sur diverses voies communales, après métrés, et avant consultation d'entreprises par Appel d'offres, ces travaux peuvent-être programmés avec une tranche conditionnelle, selon résultat de l'appel d'offre.

- Finition voirie « Moulin à Vent »
- Finition voirie « Rue des Chouques »
- Revêtement du Trottoir « Rue du Rocquerey »
- Revêtement du Trottoir devant la Mairie
- Revêtement section Trottoir Rue du Nord (Face N°20)
- Revêtement section Trottoir Angle Rue du Littoral et Rue du Sud
- Reprise Déformation, parking Office du Tourisme
- Reprise Dalles cassées de Passage Piétons
- Revêtement Trottoir devant « Ecole Primaire »
- Revêtement de la voie de « La Banotterie »

Après avoir entendu l'exposé de Jean-Pierre LEGOUBEY et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le Dossier de Consultation des Entreprises sur cette base étant entendu que cette enveloppe devra alors être inscrite au budget de l'année 2014 pour lancer l'appel d'offres en parallèle.

VII – Divers

Monsieur le Maire a présenté le projet de découpage cantonal applicable au prochain renouvellement général des conseils départementaux, nouvelle dénomination des conseils généraux à partir de 2015. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis unanime très défavorable à ce projet de découpage du canton d'Agon-Coutainville, qui ne respecte pas les limites en lien avec le bassin de vie ni les nouvelles communautés et augmente de 2 les conseillers généraux alors que le projet de nouveau découpage avait pour objet de limiter le nombre d'élus.

